

**L'ASSURANCE MONT-ROYAL**

Compagnie Indépendante (Incendie)

Bureaux : 1720 rue Notre-Dame

Coin St-François-Xavier, MONTREAL.  
RODOLPHE FORGET, Président.  
J. E. CLÉMENT, Jr., Gérant-Général.**Protégez vos Glaces  
contre les Accidents**PAR UNE POLICE DANS LA  
COMMERCIAL BURGLARY & PLATE C. ASS. INSURANCE CO.  
Bâtisse New York Life, Phone, Main 2367  
ISIDORE CREPEAU, Gérant,  
AGENTS DEMANDÉS**SUN LIFE OF CANADA**

AU 31 DÉCEMBRE 1908

Actif ..... \$29,238,525.51  
Surplus sur tout le Passif et le  
Capital, Hm 3/4 et 3 p.c. Standard 2,596,303.96  
Surplus d'après l'Étalon du Gov. 4,118,491.91  
Revenu en 1908 ..... 6,949,691.98  
Assurances en vigueur ..... 119,517,740.89Écrivez au bureau chef à Montréal pour avoir la petite  
brochure intitulée "Prosperous and Progressive."

LES POLICES DE LA SUN LIFE SONT FACILES À VENDRE

**LA COMPAGNIE****'EQUITABLE'**

D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU

Les nouvelles primes reçues depuis le dernier  
rapport fait au gouvernement, sont au delà de**\$65,000**

et la compagnie a émané au delà de

**2,000**polices depuis cette date, ce qui est un des meil-  
leurs résultats qu'une compagnie puisse obtenir.

S. T. WILLETT, PRÉSIDENT F. CAUTHIER, GÉRANT

**LA CANADA LIFE A PAYÉ**en 1905, aux détenteurs de polices ou  
à leurs représentants : : : : :**\$3,272,000**

contre des paiements similaires de

**\$4,954,000**faits par les vingt-et-une autres com-  
pagnies Canadiennes.

(ÉTABLIE 1853)

**The Phenix Insurance Company  
OF BROOKLYN**

TOTAL DE L'ACTIF - - \$8,719,795.33

Robert Hampson & Son, Agents,  
5 ST. JOHN STREET**Assurances****LES TENDANCES ACTUELLES ET  
LEURS CONSÉQUENCES POUR  
L'AVENIR**

Par Wm. C. Johnson

(Suite).

Profits pour les actionnaires

La compagnie ne faisant pas partici-  
per les assurés à ses profits, doit donc  
nécessairement exiger un taux de prime  
qui soit plus que suffisant pour couvrir  
le risque, sans quoi elle ne pourrait pas  
offrir ce degré de sécurité qui pourrait  
la justifier de rechercher la clientèle.

Si donc l'expérience faite au sujet de  
la mortalité était favorable, et si le taux  
d'intérêt obtenu sur placements sûrs ex-  
cédait le taux risqué par la compagnie  
sur les primes, il y aurait alors des pro-  
fits, ou des surplus. Ces profits, toute-  
fois, ne tombent pas dans la poche du  
porteur de polices, mais dans celle des  
actionnaires; d'une manière générale, on  
peut dire que la distinction entre les  
compagnies à participation, et les com-  
pagnies sans participation est que les  
compagnies ne faisant pas participer les  
assurés aux bénéfices sont des compa-  
gnies de propriétaires, possédées par les  
actionnaires qui ont engagé leur argent  
dans la fondation de ces compagnies,  
dans le but de récolter des bénéfices fi-  
nanciers, lesquelles compagnies s'occu-  
pent de vendre de l'assurance-vie pour  
un profit, de même qu'un marchand vend  
sa marchandise à profit.

Une compagnie mutuelle, au contraire,  
est une société dans la constitution de  
laquelle il n'y a pas seulement eu cette  
coopération essentielle des porteurs de  
polices, qui est la caractéristique de ce  
genre d'assurance, mais c'est une société  
dans laquelle il n'y a pas de capital-acti-  
ons, pas de petit groupe de personnes  
absorbant les profits rapportés par les  
actions; c'est une compagnie dans la-  
quelle les économies sont distribuées de  
temps à autre aux membres de la socié-  
té, compagnie qui, en d'autres termes  
est gérée pour la protection mutuelle et  
le profit des assurés. On ne peut jamais  
exiger de ses membres un taux plus éle-  
vé que celui qui a été convenu au mo-  
ment de l'émission de la police; mais  
ce taux est très matériellement réduit,  
ou bien le montant de l'assurance est  
augmenté de manière essentielle par le  
fait que chaque membre reçoit la pro-  
portion qui lui est due des bénéfices de  
la compagnie.

(A suivre).

**CIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU  
COMMERCE CONTRE L'INCENDIE**Bureau Principal: 151 rue GILROUARD, St-Hyacinthe  
Actif dépassant \$700,000 00Cette Compagnie n'assume que des risques  
craux, et opère sur des bases strictement mutuelles.  
C'est pourquoi tous les marchands et commerçants de  
cette Province doivent bénéficier de ses avan-  
T. A. ST GERMAIN, Sec.-Gérant**"LA PREVOYANCE"**

COMPAGNIE D'ASSURANCE

Accidents et Maladies. Bris de Glaces.  
Garanties de Contrats  
et Cautionnements.  
Responsabilité de Patrons.

J. C. GAGNE, Gérant Général

160, rue St-Jacques - MONTREAL

**WESTERN  
ASSURANCE CO.**

INCORPORÉE EN 1851

ACTIF, au-delà de - - \$3,130,384.82

Bureau Principal: TORONTO, Ont

Hon. Geo. A. Cox, Président.

W. R. BROCK, et JOHN HOSKIN, K. C.  
LL.D., Vice-Présidents.

W. B. MEIKLE, Gérant-Général.

C. C. FOSTER, Secrétaire.

Succursale de Montréal:

189 rue Saint-Jacques.

ROBT. BOKERDIK, Gérant



Succursale au Canada, Bureau Chef à Montréal

**METROPOLITAN**

Life Assurance Co'y of New York

(Compagnie à Fonds Social)

Actif ..... \$236,927,000

Polices en vigueur au  
31 décembre 1908. . . . . 9,960,106En 1908, la compagnie  
a émis au Canada  
des polices pour . . . . . \$16,812,000Elle a déposé entre les  
mains du Gouver-  
nement Canadien,  
exclusivement pour  
les Canadiens . . . . . \$5,500,000Il y a plus de 300,000 Canadiens  
assurés dans la METROPOLITAN.